

05 avril 2013 – n° 08  
130015

**TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 2013 A CHACUNE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES**

Vu la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l'aménagement de la fiscalité directe locale et notamment ses articles 2 et 3, modifiés par les articles 17 et 18 de la loi du 28 juin 1982,

Vu la loi de finances de 1985 articles 99 et 101 et la loi de finances 2013,

Considérant qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des quatre taxes locales pour l'année 2013,

Vu le projet de Budget Primitif 2013,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

Fixe pour l'année 2013 les taux identiques à ceux de l'année 2012, à savoir :

<b><u>DESIGNATION DES TAXES</u></b>	<b><u>TAUX</u></b>
Taxe d'Habitation	31,77 %
Taxe sur le Foncier Bâti	26,18 %
Taxe sur le Foncier Non Bâti	44,84 %
Cotisation Foncière des Entreprises	29,65 %

**ADOPTE PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 1 (V. BENOIT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



Christian PIERRET

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 30

*Procurations.....* 5

-----  
Séance du 05 avril 2013  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY (arrivé en retard, procuration à O. Caspary au point 1), Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT (arrivée en retard, procuration à M.Feve-Chobaut au point 1), Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Joëlle BERNARD, Benoit LARGER (arrivé en retard, procuration à P. Enkaoua du point 1 au point 7), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Etienne HUMBERT, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Fabienne TARUFFI,\* Jean-Louis BOURDON (a quitté la séance à compter du point 05), Francine WALTER (a quitté la séance à compter du point 05), Françoise LEGRAND (a quitté la séance à compter du point 05), Serge VINCENT (a quitté la séance à compter du point 05), Vincent BENOIT, Ramata BA (a quitté la séance à compter du point 05), et Sébastien ROCHOTTE (a quitté la séance à compter du point 05).

Excusés et ont donné procuration :

Gilberte BELEY	à	Christian PIERRET
Dominique VALENTI	à	Lovely CHRETIEN
Catherine GRAVIER	à	Daniel CHRISTOPHE
Patrick BERNARD	à	Pierre LEROY
Catherine SAINT-DIZIER	à	Sébastien ROCHOTTE

-----  
Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE  
DE SEANCE.  
-----